

Quel est le rôle des intellectuels dans les médias ? Peuvent-ils les influencer positivement ou, au contraire, en sont-ils les victimes plus ou moins consentantes ? La fascination de la publicité, de la popularité est-elle autre chose qu'un miroir aux alouettes ? Qui peut valablement cerner un événement ou donner un avis réfléchi en trente secondes ? Qui peut réfléchir, méditer, comprendre réellement dans un flux précipité d'informations hétéroclites ? Que devient le recul critique dans la folie du « scoop », de l'immédiateté ? Et qui opère la sélection dans la masse d'informations venues de partout ? Selon quels critères, selon quelles priorités ? Comment protéger ce qui subsiste de qualité ?

Nous ne pouvons prétendre, dans ce volume, avoir analysé, ni même rencontré toutes ces questions. Le lecteur verra qu'il porte témoignage de façon variée et souvent personnalisée sur les questions de politique, d'éthique et de déontologie à propos des divers médias. N'est-ce pas la raison d'être du titre choisi et, surtout, de la recherche produite par *Réseaux* depuis tant d'années. Aider à savoir, à comprendre, à penser de façon ouverte et critique, en toute liberté, sans imposer une vision ou une doctrine, telle est notre vocation.

Mais la question des médias, posée au sein d'un média, est autoréflexive. Aussi, à l'heure de boucler ce numéro, il nous faut nous aussi nous interroger. En fonction de quels critères privilégier tel ou tel article ? La question se pose d'autant plus qu'on peut remarquer quelques différences stylistiques par rapport aux autres numéros, la principale étant la brièveté de certains textes, leur ton plus journalistique. Faut-il opter pour un classement qui tienne compte du sens ou du plaisir de la lecture ? Idéalement, les deux devraient se rejoindre, mais c'est trop peu souvent le cas. Les articles aux arguments les plus serrés sont souvent les plus instructifs, mais rarement les plus plaisants. Un classement est-il innocent ? Une revue culturelle doit-elle nécessairement privilégier le sens ou bien le diktat du client roi doit-il s'appliquer même dans le monde académique ? Il est bien évident que nous n'y échappons pas. Nous tentons juste d'y résister un peu. Aussi, avons-nous essayé d'offrir un compromis où chaque lecteur trouvera, nous l'espérons, aussi bien de quoi nourrir sa réflexion et exercer son esprit critique que de savourer quelque peu le plaisir du texte.

## CENSURE ET STÉRÉOTYPE STRUCTURES DU SENS COMMUN JOURNALISTIQUE

La censure présente dans notre culture démocratique un visage inquiétant, celui de l'autorité dans ce qu'elle peut avoir de plus arbitraire et de plus oppressif — le visage répugnant de « Cette chienne au front bas qui suit tous les pouvoirs », avec son « haleine immonde » et ses « ongles noirs », selon le portrait qu'en traçait Victor Hugo dans *Les Chants du crépuscule*.<sup>1</sup> Explicite, cette censure-là relève d'un appareil juridique de répression dont les verdicts peuvent tomber en droit comme en fait sur ceux qui, écrivains, artistes, cinéastes ou journalistes, sortent du cadre de ce qu'il est admis de dire ou de montrer dans un état de société donné. Cette censure-là dit son nom et marche à visage découvert, qu'elle procède par sanction rétrospective d'un écrit ou d'une œuvre ou par interdiction s'exerçant par anticipation, en un contexte donné — par exemple en temps de guerre —, sur la diffusion de telles informations ou de telles images. Dans le premier cas, quelque chose a été dit ou montré dont on réprime les responsables et qu'on supprime de l'espace public (tel roman est retiré des librairies, tel film interdit d'écran, telle œuvre soustraite à l'exposition). Dans le second cas, quelque chose ne peut pas se dire ni être montré à quoi l'on barre l'accès à l'espace public, quitte à préciser que le discours ou les images diffusés sont passés par le crible d'un contrôle à la source.

Ce n'est pas sur cette censure explicite qu'il va s'agir d'attirer ici l'attention, mais sur une autre censure — implicite, invisible et dépendant, dans une large mesure, du consentement spontané et inconscient dont ceux qui la subissent et qui la produisent témoignent à son égard. Je le ferai à la faveur de trois propositions théoriques, illustrées par quelques cas de figure journalistiques, même si ces propositions vaudront aussi bien, moyennant nuance, dans le registre littéraire ou artistique, et plus largement pour l'ensemble du discours social, c'est-à-dire pour tout ce qui se dit et s'écrit dans un état donné du monde social, selon la définition proposée par Marc Angenot.<sup>2</sup>

Première proposition. Roland Barthes soutenait en gros ceci : *la censure c'est moins l'interdiction de dire que l'obligation de dire*. Cette obligation de dire signifie d'abord que la censure n'a pas besoin de s'exercer comme acte de sanction pour être efficace. Entendons par là qu'un dispositif de censure n'est pas efficace seulement lorsqu'il condamne, lorsqu'il réprime, lorsqu'il supprime un film de l'affiche, un journal des kiosques ou un livre d'une librairie : la censure tient son pouvoir d'exister comme menace pesant en permanence à l'horizon du discours. Dans un régime fortement

autoritaire, où la censure est tyrannique, qu'elle soit religieuse ou politique et souvent les deux ensemble, chaque auteur qui prend la plume, chaque artiste qui prend le pinceau, chaque journaliste qui prend le micro contrôle lui-même son propre discours. Sans qu'elle ait à s'exercer, la censure est déjà effective. La crainte de tomber sous le coup de la loi fait que le locuteur s'interdit lui-même de dire des choses, c'est-à-dire s'oblige à dire, par défaut, des choses qui ne sont pas nécessairement celles qu'il aurait dites si cette censure n'existait pas, ne serait-ce que comme menace virtuelle. Plus largement, Barthes voulait attirer l'attention sur le fait que la vraie censure du discours, même en régime démocratique, est celle qui porte le locuteur à tenir le propos qu'on attend de lui, à se soumettre à une attente normative qui prendra la forme, dans le texte, d'idées reçues, de pensées banalisées, de formules toutes faites qui seront comme l'expression de la soumission du discours à l'ordre dominant ou du souci de celui qui le tient de se mettre au diapason de la parole autorisée et, qu'il en soit conscient ou non, au service de la domination que cette parole exerce.

Cette soumission à un horizon d'attente normative, portant à parler en un certain sens plus qu'à s'interdire de parler, n'est pas une sorte de servitude diffuse, elle n'est pas non plus l'expression d'une crainte abstraite à l'égard du pouvoir ni d'une propension spontanée au conformisme des opinions qui, comme le bon sens pour Descartes, serait la chose du monde la mieux partagée. Elle dépend du rapport de connivence implicite, de collusion préreflexive que tout agent social entretient avec son champ d'appartenance et d'action. Pierre Bourdieu soutenait, en ce sens, que « toute expression est un ajustement entre un *intérêt expressif* et une *censure* constituée par la structure du champ dans lequel s'offre cette expression, et cet ajustement est le produit d'un travail d'euphémisation pouvant aller jusqu'au silence, limite du discours censuré<sup>3</sup> ». Une vision libertaire, naïve, serait d'imaginer un monde où la parole serait entièrement libre, où les actes seraient toujours liés à une sorte de spontanéité irrépressible. Cette vision est naïve en effet : toute situation prescrit des limites, toute situation de parole met en présence des interlocuteurs socialement définis et impose donc des normes et des formes au discours qu'ils échangeront — autrement dit « une formation de compromis », « combinaison de ce qui était à dire, qui prétendait à être dit, et de ce qui pouvait être dit étant donné la structure constitutive d'un certain champ<sup>4</sup> ». Comprenons notamment que toute expression, qu'elle soit écrite ou orale, parce qu'elle est le fait d'un agent appartenant à un univers social donné — qu'il s'agisse du champ universitaire, du champ littéraire ou du champ journalistique —, est modelée par la structure de ce champ, façonnée par les formes autant que par les contenus qu'il impose au discours.

Être journaliste, ainsi, ce n'est pas écrire dans les journaux, c'est avoir intériorisé comme une seconde nature un certain nombre de normes d'écriture mais aussi de comportements et, en amont, une certaine vision du monde, c'est-à-dire un certain nombre de catégories d'entendement, d'appréciation et de perception du monde. Au plus général, ces catégories porteront à une conception purement événementielle du monde, c'est-à-dire à n'en retenir que ce qui est susceptible d'être événementialisé et de passer au crible des genres et des rubriques journalistiques. Par conséquent, la

vision journalistique — comme toute vision — est d'office censurante et autocensurée en ce qu'elle exclut autant qu'elle retient, en ce qu'elle exclut même bien plus qu'elle ne retient et en ce qu'elle est d'autant plus portée, en ce qui la concerne, à retenir tel fait ou telle manifestation que ceux-ci répondent ou se prêtent au moule de l'événementiel, forme neutre de ce qui, à un autre degré, constitue ce qu'on appelle le sensationnel.

De façon plus précise, ces catégories de l'entendement journalistique ne sont pas stables, définitives : elle évoluent, le plus souvent en se radicalisant, à la faveur des transformations du champ journalistique général. Ainsi, pour s'en tenir au phénomène le plus visible, la pression de l'Audimat, l'hégémonie de la télévision et l'emprise croissante des médias électroniques, qui sont au principe d'une accélération constante de la rotation des nouvelles, imposent aujourd'hui au journaliste un impératif toujours plus pressant de rapidité et de concision, qui se marque, au journal télévisé, par une réduction du temps d'antenne imparti à chaque nouvelle ou, dans la presse écrite, à la réduction générale des formats des journaux et de la taille des articles. Cette réduction n'est pas sans effet sur les formes et sur les contenus discursifs appelés à se couler dans le moule journalistique. D'un côté, on voit bien que les acteurs politiques ou sociaux, qui doivent de plus en plus aux médias leur existence et leur poids d'autorité dans l'espace public, sont portés à conformer leur discours à la fois aux attentes des journalistes et au formatage que les médias imposent : de là, le règne des « petites phrases » et la réduction du discours politique à un ensemble de slogans sommaires, destinés autant à frapper l'opinion qu'à s'adapter au rythme, à la temporalité et à l'espace propres du journalisme contemporain.

Mais l'exigence de rapidité et de concision n'est pas non plus sans conséquence, d'un autre côté, sur les contenus du discours, qu'il s'agisse du discours des journalistes ou du discours fait pour être relayé par les journalistes. Noam Chomsky<sup>5</sup> — et, dans le même esprit, Serge Halimi — ont fait remarquer que s'il s'agit de faire passer l'idée que Kadhafi est un terroriste, quelques secondes suffisent : cette proposition, simpliste, sommaire, est déjà inscrite, en tant que stéréotype, dans un tel système de redondance qu'elle s'adapte parfaitement à l'impératif d'urgence et de rapidité qui gouverne le discours médiatique. Par contre, s'il s'agit d'expliquer, dit-il, que si l'on appliquait la jurisprudence de Nuremberg, tous les présidents des États-Unis depuis Roosevelt seraient passibles d'être entraînés devant les tribunaux pour crime contre l'humanité, il faudrait beaucoup de temps, de travail d'argumentation, d'exemples — ce temps, précisément, que les médias modernes sont de moins en moins disposés à dépenser vu les contraintes dans lesquelles ils sont pris.

Autrement dit, l'accélération et la segmentation du rythme journalistique, tel qu'il est défini par les contraintes médiatiques, est favorable au stéréotype, au cliché, à la pensée conforme, et défavorable à l'expression de pensées complexes et *a fortiori* hétérodoxes. La structure du champ journalistique, pour revenir à Bourdieu, exerce donc une triple contrainte, qui est de fait une triple censure : contrainte de l'événementialité comme catégorie discriminante, en tant qu'elle porte à évacuer du champ de la représentation et de la relation toute donnée du monde échappant à l'événementiel au

profit d'une sur-représentation saturante de tout ce qui, au contraire, en relève ou s'y adapte ; contrainte formelle du formatage médiatique (faire bref et rapide pour répondre aux attentes des médias) ; contrainte sémantique, portant à la simplification, au stéréotype et à la redondance, c'est-à-dire à la conformité avec l'ordre de ce qui, à force d'être répété dans le discours social, prend *de facto* le statut d'une vérité reçue.

C'est ici qu'il faut introduire une troisième proposition théorique, que j'emprunte cette fois à un écrivain, Bernard Noël, auteur d'un roman, *Le Château de Cène*, paru en 1971 chez Jean-Jacques Pauvert et frappé d'interdiction pour outrage au moeurs par la censure de Pompidou. En le republiant quatre ans plus tard, Bernard Noël l'augmentera d'un bref essai sous le titre « L'outrage aux mots », dans lequel, à la faveur d'une réflexion sur le régime de sens imposé par le pouvoir bourgeois, il forgera un utile néologisme :

La censure bâillonne, elle réduit au silence, mais elle ne violente pas la langue. Seul l'abus de langage la violente en la dénaturant. Le pouvoir bourgeois fonde son libéralisme sur l'absence de censure mais il a constamment recours à l'abus de langage. Sa tolérance est le masque d'une violence autrement oppressive et efficace. L'abus de langage a un double effet : il sauve l'apparence, et même en renforce la paraître, et il déplace si loin le lieu de la censure qu'on ne l'aperçoit plus. Autrement dit, par l'abus de langage, le pouvoir bourgeois se fait passer pour ce qu'il n'est pas : un pouvoir non contraignant, un pouvoir « humain », et son discours officiel, qui étalonne la valeur des mots, les vide en fait de sens – d'où une inflation verbale, qui ruine la communication à l'intérieur de la collectivité, et par-là même la censure. Peut-être, pour exprimer ce second effet, faudrait-il créer le mot SENSURE, qui par rapport à l'autre indiquerait la privation de sens et non la privation de parole. La privation de sens est la forme la plus subtile du lavage de cerveau, car elle s'opère à l'insu de sa victime. Et le culte de l'information raffine encore cette privation en ayant l'air de nous gaver de savoir. Ce processus fait partie de la paupérisation actuelle – une forme de paupérisation elle aussi très subtile puisqu'elle consiste à donner une aisance qu'elle supprime en créant sans cesse des besoins qui maintiennent l'aliénation, mais en lui ôtant son caractère douloureux.<sup>6</sup>

Que veut dire Bernard Noël ? Trois choses, me semble-t-il, qui recourent les thèses précédemment avancées. Premièrement, que la censure, en régime démocratique et libéral, tend de moins en moins à s'exercer comme répression du discours, comme silence imposé à la parole, mais plutôt et de plus en plus comme répression du sens, c'est-à-dire comme réduction de la parole à la reproduction d'une pensée conforme à l'ordre dominant. Deuxièmement, que cette censure du sens passe en particulier par l'imposition de stéréotypes, de clichés, de formules routinisées, traduisant un prêt-à-penser qui confirme — dans les deux sens du terme — le poids de cet ordre dominant. Enfin, et c'est là sans doute le plus important, que cette censure du sens prend effet à l'insu de celui qui en est la victime autant que le vecteur, autrement dit que cette « sensure » relève d'une violence proprement symbolique, par laquelle le sujet qui en est la victime consent, sans le savoir, à la répression dont il fait l'objet.

Je ne donnerai qu'un exemple général de ces « abus de langage » dont parle Bernard Noël. L'examen d'un corpus d'articles journalistiques parus ces dernières années ferait aisément voir, indépendamment de leur contenu spécifique, qu'ils sont, comme la parole ordinaire d'ailleurs, le lieu d'une forte récurrence de figures empruntées au discours de la finance et de la compétition économique (« gérer », « performance »,

« opportunité », « excellence », « flexibilité », « capital », « déficit », etc.). On pourrait ne voir dans cette rhétorique très clichée qu'un simple effet de mode sans grande conséquence. Un examen plus soutenu ferait cependant voir que cette rhétorique contribue, d'un côté, à accréditer la dérégulation comme un phénomène irréversible et naturel — qui ne serait donc pas le fait d'une politique orientée en ce sens — et, d'autre part, à imposer les cadres métaphoriques de la compétition économique, pensée comme forme naturelle de la vie sociale, non seulement au domaine proprement économique mais dans tous les autres domaines de la représentation journalistique, qu'il s'agisse de la culture, de l'éducation ou des rapports sociaux.

Certes, la vulgate néo-libérale avance parfois sans masque. Ainsi lorsque Paul Masson, en temps de grève aux TEC et à la SNCB, s'exclame, dans les colonnes de *La Dernière Heure* [15/05/2001] qu'« il y a de ces situations qui crient vengeance » (il songe bien entendu aux usagers des transports en commun, non aux grévistes) et conclut que « cet usage abusif d'un droit de grève conquis dans les luttes sociales [...] fait honte » à ces grévistes irresponsables, il ne fait que reprendre à son compte, sous sa plume enflammée, l'antienne bien connue de ceux « pour qui, comme le remarquait Barthes, la grève est un scandale : c'est-à-dire non pas seulement une erreur, un désordre ou un délit, mais un crime moral, une action intolérable qui trouble à leurs yeux la Nature<sup>7</sup> ». Mais de quelle Nature s'agit-il en l'occurrence ? Quelle est cette harmonie des choses que la grève vient transgresser, d'ailleurs en vain ? Deux mois plus tôt le même Paul Masson, dénonçant sur un ton très remonté « Une grève du vendredi », l'indiquait : « En quoi une grève de 24 heures sur de vagues motifs peut-elle modifier une évolution désormais inévitable ? [...] Cette grève morcelée mais qui touchera surtout les transports en commun a, par contre, un résultat certain : perturber le fonctionnement du pays et ennuyer tous ceux qui ont besoin de travailler pour assurer leur revenu. Son bon droit est d'autant plus suspect qu'elle a lieu un vendredi, ce qui permet d'allonger le week-end à peu de frais... » [23/03/2001]. Laissons là l'insinuation finale, qui n'honore guère son auteur. L'important est la réduction que celui-ci opère de l'action de grève à une sorte d'*inanité sonore* discordant au sein du grand concert d'« une évolution [...] inévitable », réactivant ainsi à peu de frais, en un raccourci historique saisissant, l'argumentaire des opposants aux idées libérales de la Révolution française, des adversaires élitistes du suffrage universel et des plus récents contempteurs de l'Etat providence, tous en phase avec l'ordre inébranlable du monde et pressés de convaincre de l'inutilité des luttes sociales, lesquelles se retourneraient toujours contre ceux qui, en dépit du bon sens, s'entendent à les mener.<sup>8</sup> C'est qu'« il faut » en somme, ainsi que le déclarait Casimir Périer en 1831, « que les ouvriers sachent qu'il n'y a pas de remède pour eux que la patience et la résignation<sup>9</sup> ». Air connu, en effet.

Coup de colère d'un fougueux pamphlétaire éditorialisant dans un quotidien dont les options populistes-libérales ne sont un mystère pour personne ? Sans doute. La presse ne manque toutefois pas, par ailleurs, d'« évangélistes du marché »<sup>10</sup> capables de réaffirmer, sur un mode plus apaisé, les vertus du capitalisme. Ainsi Béatrice Delvaux, lorsqu'elle rappelle, en conformité avec la ligne générale du quotidien dont elle

occupe aujourd'hui le poste de rédacteur en chef, que « le marché reste le mode d'organisation le plus efficace de la vie économique — notamment parce que tous les autres ont montré leurs limites ». L'intéressant n'est pas toutefois dans ce credo. Il réside dans le fait qu'il est réaffirmé précisément au moment où il s'agit de faire passer l'idée d'une nécessaire régulation politique du marché, sous l'utile « pression » des altermondialistes. *In extenso*, cela donne : « leur pression est indispensable pour rappeler les hommes politiques à leur devoir. Car si le marché reste le mode d'organisation le plus efficace de la vie économique — notamment parce que tous les autres ont montré leurs limites —, il ne faut pas le laisser vivre en toute liberté. La loi du marché n'est supportable que si elle est encadrée. [...] Il est grand temps que les politiques, à un niveau supranational, s'organisent pour conserver la maîtrise de ce torrent » [*Le Soir*, 02/12/1999]. Propos de simple bon sens, dira-t-on. Propos exemplaire, aussi bien, du nouveau sens commun qui s'est emparé des élites journalistiques et qui les incite, afin de sauvegarder leur image largement mythique de « quatrième pouvoir », à pratiquer ce qu'on pourrait appeler une critique d'affirmation ou encore, avec Barthes, le procédé de la « vaccine », consistant, on s'en souvient, à confesser un mal accidentel pour préserver, en l'occultant, un mal principal.<sup>11</sup> Doté de toutes les vertus, le marché n'a besoin, pour qu'elles se déploient au profit du plus grand nombre, que d'une régulation politique, au nom d'une dissociation artificielle de l'économie et du politique, du privé et du public, du marché et de l'Etat — comme si l'économie n'était pas toujours déjà politique et comme si la politique, à l'heure du libéralisme dit social et du socialisme de communication, n'était pas profondément orchestrée par des intérêts économiques.

La puissance de ce nouveau sens commun politico-économique ne se montre jamais aussi bien, serait-ce subrepticement, que lorsqu'il prend l'allure d'une résistance au sens commun. Nombre de journalistes — et d'intellectuels médiatiques — sont passés maîtres dans le maniement de ce que j'ai proposé, ailleurs, d'appeler le « paradoxisme doxique », soit cette disposition, à la fois mentale et dans l'ordre des arguments énoncés, qui consiste à paraître battre en brèche les représentations ordinaires pour faire implicitement allégeance à la Doxa dont ces représentations proviennent, allégeance d'autant plus efficace, en l'occurrence, qu'elle s'exprime sous l'aspect d'une rupture avec les idées reçues.<sup>12</sup> Voici par exemple comment Pierre Loppe, dans les colonnes de *La Libre Belgique*, rend compte d'un récent rapport de l'OCDE : « Autant le dire d'emblée : les rapports de l'OCDE [...] ne suscitent qu'une curiosité toute relative. Pour plusieurs raisons : les analyses [...] relaient des prévisions qui ne font plus autorité comme autrefois. Elles pêchent par langue de bois et enfoncent des portes ouvertes. [...] Il ne faut pas jeter pour autant le bébé avec l'eau du bain. Les rapports de l'OCDE comportent aussi certaines vérités à prendre en compte même si elles peuvent paraître répétitives et ringardes. Le meilleur exemple est la charge annuelle de l'OCDE contre nos rigidités sociales. [...] Elle montre du doigt, sans ménagement, les graves faiblesses héritées du passé. [...] Rien de neuf sous le soleil, dira-t-on. Ce n'est pas une raison pour ne juger que l'acquis et ignorer les aléas qui subsistent. » [*« Rigidités à la Belge »*, 17/03/2001]. On ne se prononcera pas sur la pertinence du commentaire. Importe bien davantage sa logique et sa rhétorique, tout entières

portées, d'abord, par une velléité de contestation de l'institution et de ses « rapports » — dont on dénonce la platitude, la « ringardise », la redondance, propres à saper leur poids d'autorité — et infléchies, ensuite, en direction d'une approbation faite à la force de vérité détenue par la « charge annuelle [...] contre nos rigidités sociales » et contre « les graves faiblesses héritées du passé », le sens ici étant somme toute moins important que les figures qui lui donnent tournure (« rigidités », « faiblesses », « héritage du passé ») en ce qu'elles recyclent fort opportunément la rhétorique socio-économique dominante. On voit l'avantage de ce procédé : non seulement le journaliste se donne une allure contestataire, mais sa contestation même contribue à crédibiliser, tout en la dissimulant, son adhésion à la Doxa et, de là, à créditer celle-ci d'une autorité supplémentaire (puisqu'elle admet la contestation en son propre sein et que ceux mêmes qui la contestent finissent par en établir le bien-fondé).

On peut se demander pourquoi ces représentations et ces cadres métaphoriques sont aujourd'hui aussi prégnants, au point d'exercer un double effet de censure — à la fois formelle et sémantique — sur d'autres cadres d'expression et modes de pensée. Quatre hypothèses se présentent à cet égard, qui sont d'autant moins exclusives les unes des autres que leur corrélation permet de prendre la mesure des effets d'imposition et de légitimation que les structures du journalisme (à la fois morphologiques et mentales) sont susceptibles d'exercer lorsqu'elles entrent en concordance non seulement avec l'esprit du temps, mais aussi avec l'emprise à laquelle une certaine politique soumet l'ensemble de la société. C'est qu'il s'agit moins ici, en vérité, de quatre hypothèses que de quatre éclairages correspondant à quatre niveaux imbriqués de détermination.

A un premier niveau, le plus englobant, la prégnance de ces cadres exprime le poids que font peser désormais sur la vie sociale non seulement l'ultralibéralisme économique mais l'économie en tant que discipline et en tant que vision du monde, au point de se donner pour l'horizon de référence symbolique de tout discours, et en particulier du discours journalistique. Si la presse est cette curieuse institution dont la fonction est de dire toutes les autres institutions sociales et par laquelle toutes ces institutions se parlent et accèdent à l'espace public, elle ne peut pas ne pas être contaminée par le nouveau sens commun économique dès lors qu'il se donne, en s'en donnant les moyens, pour le modèle directeur des conduites, des stratégies, des projets culturels, politiques et sociaux.

Un deuxième niveau touche à l'imbrication réciproque de plus en plus forte des entreprises de presse et de grands groupes industriels et financiers, au profit d'une hétéronomie croissante de l'information.<sup>13</sup> Non seulement les journaux sont des entreprises et sont portés de plus en plus à se penser comme tels, mais ils sont parties prenantes de grands conglomerats dont la fonction première n'est pas d'informer et qui tendent à exercer un contrôle implicite sur les journalistes qu'ils emploient. Ce contrôle, pour être effectif, n'a pas besoin de passer par des consignes directes, des menaces, ni même d'aimables suggestions : la force d'imposition du modèle économique dominant ne serait rien sans l'effet d'autocensure que font peser sur ses agents le champ journalistique et les contraintes spécifiques dans lesquelles s'exerce désormais le métier de journaliste.<sup>14</sup>

On a coutume de dire, dans le milieu des journalistes, que les codes de déontologie professionnelle rappellent à ceux-ci leur devoir de résistance et de rigueur, et que ce milieu lui-même, par ses solidarités propres, au sein des rédactions, tend à déjouer un tel contrôle. C'est oublier, à un troisième niveau, que la précarisation croissante de la fonction journalistique, la réduction des effectifs dans les rédactions, l'emploi de pigistes sous-payés contribuent à désarmer le milieu journalistique de sa force de résistance collective aux pressions des pouvoirs dominants, d'autant que ces pouvoirs ont développé en direction des médias une stratégie de communication de plus en plus efficace, avec des communiqués de presse qui se prêtent aisément à être simplement endossés par les journalistes pressés par l'urgence et la rentabilité.

Cette précarisation générale du métier et la dissolution des rapports de solidarité qu'elle entraîne ou, du moins, de ce rapport d'apprentissage qui unissait le journaliste débutant à son rédacteur en chef et à ses collègues les plus aguerris, contribuent, à un quatrième niveau, à renforcer ou à faciliter l'emprise des contraintes propres au médium journalistique. Sous-payés, peu ou pas encadrés par une structure rédactionnelle, tenus de publier à grande cadence pour survivre dans le métier et pour en vivre, les pigistes sont la proie toute désignée des « communicateurs », qui s'empressent de leur fournir de la copie pré-rédigée et pré-digérée. Leurs conditions de travail réduisent à portion congrue le temps nécessaire aux enquêtes comme à la vérification et au recoupement des sources. Et la rapidité même dans laquelle ils sont tenus de travailler rejoint, pour l'aggraver, l'exigence de rapidité et de brièveté favorisant, ainsi qu'on l'a dit, le recyclage de la pensée reçue. Autrement dit, si les journalistes tendent aujourd'hui à se faire les porte-parole plus ou moins conscients de la nouvelle vulgate économique, ce n'est pas parce qu'ils seraient tous, à titre individuel, convertis aux vertus du libre marché, mais parce qu'ils sont tous, à des degrés de conscience et d'investissement divers, parties prenantes d'une structure qui, en gouvernant leurs conditions de travail et leur mode de vision du monde, fait d'eux les complices inconscients d'un jeu dont ils sont les victimes parmi tant d'autres.<sup>15</sup>

Vecteur autant qu'effet de censure, la soumission du champ journalistique à l'ordre ambiant — quand bien même des *lobbies* puissants y contribuent, organisés en *Think Tanks* et autres Fondations et quand bien même les acteurs économiques et politiques inondent ce champ de dossiers de presse le plus souvent rédigés par d'anciens journalistes convertis à la communication — n'est donc pas le résultat d'un complot ourdi dans l'ombre : elle résulte d'une collusion objective, inconsciente, entre les structures de ce champ et les formes pratiques du métier, qui les rend de plus en plus perméables, on peut le craindre, aux pressions de conformité exercées par la *doxa* dominante. Qu'en conclure ? Ceci, notamment : qu'une telle collusion et la perméabilité qu'elle autorise lestent d'un nouveau poids de vérité et d'inquiétude le propos que Jean-Paul Sartre tenait en d'autres conditions politiques et historiques :

J'ouvre un journal, chaque matin, pour y chercher des informations vraies sur ce qui s'est passé la veille. J'ai confiance dans la presse parce que je sais qu'elle est « libre ». Cela signifie qu'elle n'est pas soumise à la censure et que le Gouvernement de mon pays n'a pas le moyen de faire directement pression sur elle. Mais supposons que la situation de la France et du monde ne permette pas à cette presse de remplir les conditions économiques et sociales qui lui garantissent

sa liberté concrète ; supposons que les grands quotidiens soient contraints par la conjoncture historique — et sans même se vendre — de renoncer par eux-mêmes à leur indépendance ; supposons que les notions mêmes de vérité et d'objectivité perdent leur sens dans une société déchirée par la lutte des classes et dans un monde divisé en deux blocs antagonistes. Si je m'avisais de cela tout à coup, ma belle confiance s'évanouirait : je me trouverais brusquement entouré d'un mur de mensonge. L'idéal de la presse serait alors l'objectivité ; sa réalité la mystification permanente. Si nous continuons chaque matin à acheter le journal, c'est que nous refusons par principe de poser la question. Bref, nous croyons sentir à chaque instant nos libertés et nos droits parce qu'on nous a persuadés d'abord que nous vivons en régime démocratique.<sup>16</sup>

## NOTES

<sup>1</sup> Victor Hugo, « A Alphonse Rabbe », *Les Chants du crépuscule* (1835), dans *Oeuvres poétiques*, éd. P. Albouy, tome I, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1964, p. 867.

<sup>2</sup> Marc Angenot, 1889. *Un état du discours social*, Québec, Editions du Préambule, coll. « L'Univers des discours », 1989, p. 13.

<sup>3</sup> Pierre Bourdieu, « La censure », dans *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, coll. « Le Sens commun », 1980, p. 138.

<sup>4</sup> *Loc. cit.*

<sup>5</sup> Dans une intervention recueillie dans le film de Pierre Carles, *Enfin pris ?* (2002).

<sup>6</sup> Bernard Noël, *Le Château de Cène*, Paris, Gallimard, coll. « L'imaginaire », 1992, pp. 157-158.

<sup>7</sup> Roland Barthes, « L'usager de la grève », *Mythologies*, dans *Oeuvres complètes*, tome I, Paris, Seuil, 1993, p. 644.

<sup>8</sup> Voir, sur ce point, Albert Hirschman, *Deux siècles de rhétorique réactionnaire*, Paris, Fayard, 1991.

<sup>9</sup> Cité par Guy Betchel et Jean-Claude Carrière, *Dictionnaire de la bêtise*, Paris, Laffont, coll. « Bouquins », 1991, p. 314.

<sup>10</sup> Pour reprendre l'expression de Keith Dixon, *Les Évangélistes du marché*, Paris, Liber, coll. « Raisons d'agir », 1998.

<sup>11</sup> Roland Barthes, *Mythologies*, éd. citée, p. 713.

<sup>12</sup> Voir Pascal Durand, « Lieu commun et communication. Concepts et application critique », dans *Publications de l'École doctorale de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne*, 2003.

<sup>13</sup> Voir à ce sujet les récents travaux de Geoffrey Gueens, *L'Information sous contrôle. Médias et pouvoir économique en Belgique*, Paris, Bruxelles, Labor/Éditions Espace de liberté, coll. « Liberté j'écris ton nom », 2002 et *Tous pouvoirs confondues. État, capital et médias à l'ère de la mondialisation*, Anvers, Éditions EPO, 2003.

<sup>14</sup> A cet égard, Alain Accardo parle de « philosophie spontanée des rédactions, inscrite dans les schèmes de pensée, de perception et de sensibilité de beaucoup de journalistes [et] capable à elle seule, et a fortiori avec l'aide des conférences de rédaction et des consignes directoriales, d'orienter les analyses et les commentaires dans le sens du "lissage" et du "lustrage" des aspérités du réel et en particulier de tout ce qui pourrait accrédi-ter l'existence d'une lutte des classes. On conçoit que sur une telle pente le travail journalistique puisse converger sans effort particulier ni dessein préconçu avec les attentes et les intérêts des groupes dominants qui accaparent la puissance temporelle » (*Journalistes au quotidien. Outils pour une socioanalyse des pratiques journalistiques*, Bordeaux, Le Mascaret, 1995, pp. 49-50).

<sup>15</sup> L'une des propriétés du journalisme, faisait remarquer Bourdieu, est d'imposer son propre inconscient aux champs dont il rend compte et d'introduire dans ces champs, en particulier, les forces d'hétéronomie auxquelles il est soumis. « Les journalistes, écrivait-il, jouent [...] un rôle central [dans l'imposition de l'orthodoxie] parce qu'ils sont, entre tous les producteurs de discours, ceux qui disposent des moyens les plus puissants de les faire circuler et de les imposer. Ils occupent donc une position privilégiée dans la lutte symbolique pour faire voir et faire croire » (« Questions de mots. Une vision plus modeste du rôle des journalistes », dans *Interventions*, Marseille, Agone, 2001, p. 394).

<sup>16</sup> Jean-Paul Sartre, « Sommes-nous en démocratie ? », dans *Situations*, VI, Paris, Gallimard, 1964, pp. 71-72.